



Centre de compétence de la musique militaire
Berne, 24.02.2021

Cours préparatoires pour candidats trompettes

Objectif du cours

Préparation à l'examen technique pour les souffleurs.

Cours I – Information (durée: environ 3 heures)

- Public cible: femmes et hommes dès l'année de leurs 15 ans révolus jusqu'au moment de leur entrée à l'école de recrues
- Organisation et missions de la Musique militaire suisse
- Instruction et devoirs des musiciens militaires
- Exigences
- Déroulement de l'examen
- Recommandations concernant le choix de la pièce libre
- Entretien relatif à la date d'accomplissement de l'ER
- Information sur les bases musicales exigées (oreille et théorie)

Cours II – Pratique (durée: environ 3 heures)

- Public cible: femmes et hommes dès l'année de leurs 15 ans révolus jusqu'au moment de leur entrée à l'école de recrues
- Simulation d'examen comprenant l'exécution d'une pièce libre et un exercice de lecture à vue (pour les candidats trompettes uniquement: test de gammes)
- Conseils
- Brève présentation du programme Earmaster (solfège)

Cours III – « Répétition générale » (durée: environ 3 heures)

- Public cible: candidats prêts à passer l'examen
- Simulation d'examen comprenant l'exécution de la pièce libre définitive et un exercice de lecture à vue (pour les candidats trompettes uniquement: test de gammes)
- Conseils et réponses aux questions ouvertes sur Earmaster

La fréquentation du cours est facultative et ne constitue pas une garantie de réussite.
Les cours ne remplacent en aucun cas la formation individuelle.

Inscription

L'inscription à ces cours s'effectue en principe auprès des associations cantonales de musique.

Coordination: Centre de compétence de la musique militaire, caserne, 3000 Berne 22

Organisation: Associations cantonales de musique

Responsables: Chefs de fanfare (officiers) et musiciens militaires actifs ou anciens.